



International 
Experience
Internationale

Formulaire de demande de participation

Section A : Renseignements personnels	
NOM COMPLET (NOM DE FAMILLE) (tel qu'indiqué sur votre passeport)	
PRENOM(S) (tel qu'indiqué sur votre passeport)	
DATE DE NAISSANCE (jj-mm-aaaa)	
NATIONALITE	
LIEU DE NAISSANCE (ville ou village, pays)	
SEXE	
NUMERO DU PASSEPORT	
DATE D'EXPIRATION DU PASSEPORT (jj-mm-aaaa)	
ETAT MATRIMONIAL ACTUEL* (état civil)	
NIVEAU D'ETUDES ACTUEL ou NIVEAU D'ETUDES LE PLUS ELEVE ATTEINT	
ADRESSE POSTALE ACTUELLE (rue, ville, province/territoire, code postal)	
VOTRE ADRESSE ELECTRONIQUE	
NUMERO DE TELEPHONE (maison)	
AUTRE NUMERO DE TELEPHONE (portable)	
*Le candidat EIC comprend que les personnes à sa charge ne peuvent pas l'accompagner aux termes de sa demande. Les personnes à sa charge doivent présenter une demande individuelle (séjour, travail ou études) pour entrer au Canada.	
Section B : Détails sur le travail prévu au Canada (ne s'applique pas au PVT)	
Nom de l'employeur au Canada	
Adresse du lieu du travail au Canada (rue, ville, province/territoire, code postal)	
Titre du poste et brève description des tâches	
DATE de début du contrat, tel qu'indiqué sur votre contrat (jj-mm-aaaa)	DATE de fin du contrat, tel qu'indiqué sur votre contrat (jj-mm-aaaa)
Section C : Signature et Date	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personne ne peut remplir votre formulaire à votre place. ▪ Ce formulaire doit comporter votre signature originale. Une photocopie ne sera pas acceptée. ▪ Votre signature doit correspondre à celle qui figure dans votre passeport. 	SIGNATURE :
	DATE : (jj-mm-aaaa)



ENONCE DE CONFIDENTIALITE

Affaires étrangères et Commerce international Canada s'est engagé à respecter le droit des personnes au respect de leur vie privée, notamment en protégeant la confidentialité de l'information fournie par les individus.

La participation à l'initiative *Expérience Internationale Canada* (EIC), est volontaire. La soumission de votre dossier de candidature à l'ambassade du Canada constitue votre autorisation à collecter, utiliser, stocker et divulguer vos renseignements personnels. Les renseignements que vous fournissez dans le formulaire EIC et le formulaire de déclaration sont recueillis sous la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international* afin d'administrer l'initiative EIC, et de déterminer votre admissibilité aux catégories.

Vos renseignements personnels seront partagés avec *Citoyenneté et Immigration Canada* (CIC) et l'*Agence des services frontaliers du Canada* (ASFC) sous l'autorité de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* afin de déterminer si vous êtes admissible au Canada et si vous remplissez les conditions nécessaires pour l'obtention d'un permis de travail.

Vos renseignements personnels seront également utilisés pour vous envoyer deux questionnaires à des fins statistiques.

Tous les renseignements recueillis sous l'initiative EIC seront conservés pendant un minimum de deux (2) ans et un maximum de vingt (20) ans après votre participation à l'initiative EIC. Ils seront ensuite détruits.

Sauf certaines exceptions, les personnes visées par les renseignements personnels ont le droit à la protection de leurs renseignements et à l'accès à ceux-ci comme le prévoit la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les renseignements personnels recueillis pour l'initiative EIC figurent dans le fichier de renseignements personnels (FRP) des *Affaires étrangères et Commerce international Canada* AEI PPU 901 et dans le FRP de CIC PPU 051, lesquels sont détaillés à www.infosource.gc.ca.



FORMULAIRE DE DÉCLARATION

(Vous devez obligatoirement cocher chacune des cases ci-dessous.)

- Je m'engage à avoir et conserver une assurance médicale tous risques et ce pour toute la durée de mon séjour au Canada. Je reconnais qu'en cas de maladie ou d'accident, il sera de mon entière responsabilité d'assumer tous les frais liés à tout acte médical dont je pourrais avoir besoin pendant mon séjour au Canada. J'ai conscience que si je n'ai pas d'assurance médicale pendant tout mon séjour au Canada, je serai automatiquement exclu(e) de l'initiative EIC. Le cas échéant, ni le Gouvernement du Canada, ni le gouvernement de la province ou du territoire où je séjournerai ne sera tenu responsable de l'acquittement de mes dépenses et frais médicaux.
- Je reconnais savoir que les personnes à ma charge (ex. conjoint(e), enfant(s)) **NE POURRONT PAS** m'accompagner au Canada dans le cadre de cette initiative. Pour entrer au Canada, les personnes à ma charge devront soumettre une demande séparée de la mienne; par exemple, en tant que participant de l'initiative EIC, visiteur, étudiant ou encore comme travailleur. (Si vous n'avez pas de personnes à charge, au lieu de cocher cette case, merci d'inscrire « S/O » sur la case, à la main.)
- Je suis conscient(e) que si je suis accepté(e) à l'initiative EIC et qu'une lettre d'introduction m'est émise, sans néanmoins participer à l'initiative pendant la période de validité de cette lettre, ma participation sera malgré tout considérée comme effective, excluant ainsi toute possibilité de présenter ultérieurement une nouvelle demande à l'initiative EIC pour la même catégorie, sauf si de multiples participations à une même catégorie sont autorisées selon les termes de l'Accord ou du Protocole d'entente entre le Canada et mon pays.
- Je reconnais que l'initiative EIC a pour politique de transiger uniquement avec le candidat et que par conséquent le suivi de mon dossier ne sera effectué à aucun moment avec une tierce partie (ex. parents, avocats, consultants, agences de voyage, etc.). Je reconnais que je dois envoyer moi-même ma demande de participation. Néanmoins, je reconnais qu'il est également possible qu'une tierce partie me conseille et m'aide à remplir ma demande de participation à l'initiative EIC avant que je l'envoie. Si je reçois des conseils ou de l'aide d'une tierce partie, je reconnais que j'ai toutefois l'entière responsabilité de l'exactitude des informations fournies dans ma demande de participation.
- J'entrerai au Canada avec un billet aller-retour ou suffisamment d'argent pour me procurer un billet de retour au début de mon séjour au Canada.
- J'ai l'intention de quitter le Canada avant la date d'expiration de mon passeport ou de mon permis de travail, selon la première échéance.
- J'ai lu et compris les informations pertinentes publiées sur le site Web de l'initiative *Expérience internationale Canada*, www.amb-canada.fr/eic, et déclare bien connaître les implications de ma candidature.
- Je déclare solennellement avoir rempli le formulaire de l'initiative EIC et le formulaire de déclaration avec la plus grande précision et honnêteté, et qu'aucune information fautive, quelle qu'en soit la nature, n'a été fournie. Je reconnais savoir qu'à défaut, mon dossier de candidature sera rejeté et que les frais de participation à l'initiative EIC ne seront pas remboursés.

Signature

Date (jj-mm-aaaa)



Gouvernement du Canada
Ambassade du Canada
Unité mobilité des jeunes

Government of Canada
Embassy of Canada
Youth Mobility Unit



Trousse de demande de participation France – Vacances-Travail 2012

Cette catégorie est destinée aux jeunes français souhaitant effectuer un séjour de découverte touristique et culturelle, tout en étant autorisés à travailler pour compléter leurs ressources financières (12 mois).

Cette trousse de demande de participation contient 3 sections :

SECTION 1 : INSTRUCTIONS

Conditions de participation
Documents à réunir
Frais de participation
Envoi de votre demande

SECTION 2 : TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

Processus d'analyse
Délai de traitement

SECTION 3 : ENTREE AU CANADA

Assurances
Formalités au point d'entrée (à la douane)
Informations complémentaires

ANNEXES

Formulaire EIC de 2 pages
Formulaire de déclaration
Liste de contrôle
Attestation de fonds – Candidat
Attestation de fonds – Tierce personne
Lettre d'engagement
Formulaire de déclaration médicale

SECTION 1: INSTRUCTIONS

Conditions de participation

Vous devez :

- être âgé de 18 à 35 ans inclusivement à la date de réception de la demande,
- être de nationalité française et résider habituellement en France, (France métropolitaine, les DOM et Saint-Pierre-et-Miquelon seulement)
- être titulaire d'un passeport français valide (sa validité doit dépasser d'au moins un jour le séjour prévu au Canada),
- ne pas avoir déjà participé à cette catégorie,
- disposer de ressources financières suffisantes pour subvenir à vos besoins au Canada pour les trois premiers mois de votre séjour (700€ / 1 000\$CAD par mois), et
- avoir une assurance maladie/hospitalisation/rapatriement valide pour la durée du séjour. La preuve de cette assurance devra être présentée à un agent à l'arrivée au Canada.

Il est fortement déconseillé de prendre des dispositions définitives avant d'avoir reçu la décision de l'Ambassade (ex. souscription d'assurance, achat de billet d'avion, etc.).

Documents à réunir



**Lisez attentivement les instructions ci-dessous.
Dossier incomplet = Dossier refusé**



1. Attestation de téléchargement

Télécharger, imprimer et joindre en tant que page de couverture à votre demande. Vous obtiendrez cette attestation en cliquant sur le lien disponible dans le courriel qui vous donne accès à votre trousse personnalisée de demande de participation.

2. 1 exemplaire du formulaire EIC de 2 pages

Enregistrer le formulaire sur votre ordinateur, le remplir à l'écran, l'imprimer, le signer et le dater.

Le formulaire EIC de 2 pages doit comporter votre **signature originale**. La signature de votre formulaire EIC devra correspondre à celle figurant dans votre passeport. Aucune autre personne ne peut signer ce formulaire à votre place.

3. Les formulaires de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) :

- **Demande d'un permis de travail présentée à l'extérieur du Canada (IMM 1295)**, formulaire de 5 pages une fois rempli
- **Informations sur la famille (IMM 5645)**, formulaire de 2 pages
- **Tout autre formulaire CIC**, le cas échéant

Pour accéder à ces formulaires et obtenir des instructions pour les remplir, veuillez consulter la page suivante : [Les formulaires de Citoyenneté et Immigration Canada \(CIC\)](http://www.international.gc.ca/canada-europa/france/jeunesse-youth/formulairesCIC_CICforms-fr.asp) (http://www.international.gc.ca/canada-europa/france/jeunesse-youth/formulairesCIC_CICforms-fr.asp).

4. **Formulaire de déclaration**

Lire attentivement, signer et dater. Ce document doit comporter votre **signature originale**.

La signature sur votre formulaire de déclaration devra correspondre à celle figurant dans votre passeport. Aucune autre personne ne peut signer ce formulaire à votre place.

5. **Formulaire de déclaration médicale**

Lire attentivement et cocher la case appropriée qui se trouve en bas du formulaire.

6. **2 photos d'identité**

Agrafer (ne pas coller) les 2 photos sur le formulaire CIC « Demande d'un permis de travail présentée à l'extérieur du Canada » (IMM 1295), dans le coin inférieur gauche de la première page (section ESPACE RESERVE – USAGE DE BUREAU SEULEMENT). Les photos doivent être conformes aux exigences de Citoyenneté et Immigration Canada, telles qu'indiquées sur la page suivante : [Spécifications de la photographie](http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/photospecs-f.pdf) (<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/photospecs-f.pdf>).

7. **Photocopie lisible des pages d'identification de votre passeport**

Cette photocopie doit montrer clairement vos nom(s), prénom(s), date et lieu de naissance, dates d'émission et d'expiration du passeport, ainsi que votre signature.

A la réception de votre demande, la validité de votre passeport doit être d'au moins 12 mois plus le délai total de traitement affiché sur notre site. **Si vous avez besoin de renouveler votre passeport afin de répondre à cette exigence, vous devez faire cette démarche avant de soumettre votre demande.** Ne pas envoyer le passeport original.

Veillez noter que le permis de travail émis au point d'entrée ne pourra dépasser la durée de validité de votre passeport. Par conséquent, si vous souhaitez obtenir un permis de travail pour la durée maximale de 12 mois, lors de votre entrée au Canada vous devez vous assurer que votre passeport sera valide pour cette période plus un jour.

8. **Attestation de fonds**

Vous devez prouver que vous avez les ressources financières suffisantes pour subvenir à vos besoins au Canada pour les trois premiers mois de votre séjour (700€ / 1 000\$CAD par mois).

Ces fonds doivent être disponibles (ex. pas de compte PEL, d'actions, de fonds bloqués, etc.).

a) Si vous disposez des fonds, vous devez fournir:

1. l'« **Attestation de fonds – Candidat** » incluse dans la trousse, ou une attestation de votre banque signée, datée et tamponnée, reprenant les informations contenues dans l'« **Attestation de fonds – Candidat** ».

Ou

b) Si une tierce personne vous prend en charge, (ex. un parent, un tuteur légal, etc.), vous devez fournir les trois (3) documents suivants :

1. l'« **Attestation de fonds – Tierce personne** » incluse dans la trousse, ou une attestation de sa banque signée, datée et tamponnée, reprenant les informations contenues dans l'« Attestation de fonds – Tierce personne »;
2. **la lettre d'engagement** incluse dans la trousse dûment remplie, ou une lettre signée par la tierce personne stipulant qu'elle s'engage à vous prendre en charge financièrement pour les trois premiers mois de votre séjour au Canada; et
3. **une photocopie d'une pièce d'identité de la tierce personne portant sa signature**, telle que sa carte nationale d'identité valide ou des pages d'identification de son passeport valide.

L'attestation de fonds et la lettre d'engagement doivent dater de moins de 3 mois. Des photocopies lisibles sont acceptées. Veuillez en conserver une copie afin d'être en mesure de la présenter à votre arrivée au Canada.

9. **Curriculum vitae (CV) complet et à jour**

Vous devez fournir un CV complet qui indique, le cas échéant, l'intitulé du diplôme en préparation, toutes vos expériences professionnelles ainsi que toutes vos formations jusqu'à présent. Pour chacune de ces expériences professionnelles et formations, veuillez préciser :

- les dates (mm-aaaa)
- leur localisation (ville, pays)

10. **Lettre de motivation**

11. **Liste de contrôle**

Vérifier que tous les documents obligatoires sont réunis dans l'ordre figurant sur cette liste et la joindre à votre demande.

A noter

- Les photocopies doivent être lisibles. Elles n'ont pas besoin d'être certifiées ou légalisées.
- Nous gardons tous les documents soumis. Veuillez conserver une copie de votre dossier pour vos archives.
- L'Ambassade du Canada se réserve le droit de réclamer des justificatifs complémentaires et/ou de faire des vérifications additionnelles (ex. demander des documents originaux, contacter vos employeurs, etc.).
- La décision de l'Ambassade du Canada sera prise en fonction des éléments que vous aurez soumis dans votre demande. Il est de votre responsabilité de nous fournir des documents complets et à jour ainsi que des renseignements précis et exacts.
- Pour des explications supplémentaires, veuillez consulter la [Foire aux questions \(FAQ\)](http://www.amb-canada.fr/eic/FAQ) (www.amb-canada.fr/eic/FAQ) de notre site web.

Frais de participation

Depuis 2011, un important changement a été apporté au paiement des frais de participation. Ce paiement ne concernera que les candidats ayant soumis une demande répondant à toutes les conditions de participation de l'initiative EIC. Par conséquent, il sera demandé uniquement après l'étude du dossier par l'Unité Mobilité des Jeunes (UMJ).

Si votre demande répond aux conditions de participation de l'initiative EIC, vous recevrez un courriel d'acceptation conditionnelle vous demandant d'acquitter les frais de participation par virement bancaire. Le montant des frais ainsi que les coordonnées bancaires du compte dans lequel il faudra effectuer le paiement vous seront communiqués dans le courriel d'acceptation conditionnelle. Seul le montant en Euro indiqué dans ce message sera accepté car il correspondra au taux de change du dollar canadien en vigueur le jour de l'acceptation conditionnelle de votre demande. Vous ne devez pas effectuer de paiement avant de recevoir un message d'acceptation conditionnelle de la part de l'Unité Mobilité des Jeunes. Si vous effectuez ce paiement avant de recevoir le message d'acceptation conditionnelle, votre demande sera refusée pour motif de paiement non conforme.

Vous trouverez de plus amples renseignements concernant les modalités de paiement dans le message d'acceptation conditionnelle.

Soumettre votre demande

Envoyer votre dossier complet à l'adresse suivante :

Expérience Internationale Canada (FR-PVT 2012)
Ambassade du Canada en France
35, avenue Montaigne
75008 Paris
France

Les demandes sont acceptées par **courrier uniquement**. Tous les dossiers envoyés par courriel, par télécopieur ou déposés en personne sont refusés et retournés sans être étudiés.

SECTION 2 : TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

Processus d'analyse

Vous serez informé par courriel de l'avancement de votre dossier en temps réel, de sa réception à l'Unité Mobilité des Jeunes (UMJ) jusqu'à la fin du processus de traitement. Votre demande de participation sera étudiée en deux temps : d'abord par l'**Unité Mobilité des Jeunes** et ensuite par le **Service Visas et Immigration (SVI)**. Si votre demande est acceptée à la fin de ce processus, vous recevrez une lettre d'introduction vous autorisant à effectuer votre séjour au Canada.

1. Unité Mobilité des Jeunes (UMJ)

- ☒ Dès la réception de votre demande par courrier à l'Unité Mobilité des Jeunes (UMJ), vous recevrez un courriel accusant réception de votre dossier. Merci de noter que ce courriel est généré et envoyé automatiquement par le serveur de l'Ambassade. Si vous utilisez un filtre « anti-pourriel » (anti-spam), assurez-vous d'avoir paramétré l'adresse électronique suivante comme « adresse fiable » (ajoutez cette adresse à votre liste de contacts) : eic-iec.e-tracking-noreply@ambassadeducanadaeic.net.

L'UMJ étudiera votre demande de participation conformément aux instructions fournies précédemment et aux dispositions de l'Accord Canada-France relatif aux échanges de jeunes.

Si votre demande est acceptée par l'UMJ :

- ☒ Vous recevrez un courriel d'acceptation conditionnelle de notre part vous demandant d'acquitter les frais de participation par virement bancaire. Le montant des frais à payer ainsi que les coordonnées bancaires du compte dans lequel il faudra effectuer le paiement vous seront communiqués dans ce courriel. Vous aurez dix (10) jours pour effectuer le virement et télécharger votre preuve de paiement par le biais de notre formulaire en ligne sécurisé sinon votre demande sera refusée automatiquement pour motif de non-paiement. De plus amples renseignements concernant les modalités du paiement figureront dans le courriel d'acceptation conditionnelle.
- ☒ Après la réception de votre preuve de paiement, vous recevrez un courriel de notre part vous confirmant que votre preuve de paiement a bien été reçue. Nous procéderons alors à une dernière vérification de votre demande.
- ☒ Si tout est conforme, la première étape d'analyse de votre demande sera terminée et vous recevrez un courriel pour vous en informer. Votre demande sera alors transmise au Service Visas et Immigration pour la seconde étape de l'analyse.

Si votre demande est refusée par l'UMJ:

- ☒ Vous recevrez un courriel vous informant de ce refus. Si vous souhaitez soumettre une nouvelle demande de participation à l'initiative EIC, vous devrez télécharger une nouvelle trousse car celle refusée ne sera plus valide.
Rappel : Toute demande incomplète ou non conforme sera refusée.

2. Service Visas et Immigration (SVI)

Le Service Visas et Immigration (SVI) étudiera votre demande selon la loi et les règlements de l'immigration canadienne.

Si une visite médicale est requise (ex. travail relié aux soins des enfants, à l'enseignement au primaire ou au secondaire, ou au domaine de la santé), le Service Visas et Immigration de l'Ambassade du Canada en France vous enverra le formulaire personnalisé et les instructions pour faire cette visite, suite à l'analyse de votre dossier. Les résultats de la visite médicale seront requis afin de compléter votre dossier. Vous devrez prévoir un minimum de deux semaines supplémentaires, en plus du délai de traitement qui s'appliquera à votre dossier.

Pour plus de détails, veuillez consulter cette page : [Critères concernant l'examen médical des visiteurs](http://www.cic.gc.ca/francais/information/medicaux/examen-medical-temp.asp) (<http://www.cic.gc.ca/francais/information/medicaux/examen-medical-temp.asp>).

Si votre demande est acceptée par le SVI :

- ☒ Vous recevrez une lettre d'introduction par courriel à l'adresse électronique indiquée sur votre formulaire EIC (aucune copie papier ne vous sera envoyée). Si vous utilisez un filtre « anti-pourriel » (anti-spam), assurez-vous d'avoir paramétré les adresses électroniques suivantes comme « adresses fiables » (ajoutez ces adresses à votre liste de contacts): eic-iec.e-tracking-noreply@ambassadeducanadaeic.net, paris-im.visiteur@international.gc.ca et Client-update-mise-a-jour@cic.gc.ca. Veuillez aussi vérifier le dossier « pourriel » (courrier indésirable / spam) de votre logiciel de messagerie électronique ou de votre messagerie Web.

Si votre demande est refusée par le SVI :

- ☒ Vous recevrez un courrier par voie postale expliquant le(s) motif(s) du refus et un processus de remboursement des frais de participation sera enclenché automatiquement au sein de l'UMJ.
- ☒ Vous recevrez un courriel vous informant que l'UMJ a débuté ce processus de remboursement.
- ☒ Vous recevrez un dernier courriel lorsque ce processus sera terminé.

Délai de traitement

Le délai de traitement qui s'applique à votre dossier est celui indiqué dans le courriel accusant réception de votre demande à l'Unité Mobilité des Jeunes. Plus d'informations concernant ce délai sont disponibles sur cette page : [Délais de traitement](http://www.amb-canada.fr/eic/delais) (www.amb-canada.fr/eic/delais).

En raison du nombre élevé de demandes reçues, nous ne répondrons à aucune question concernant votre dossier pendant ce délai.

Cependant, si vous n'avez pas reçu de courriel ou de courrier vous informant de la décision de l'Ambassade et que le délai total de traitement indiqué dans le courriel accusant réception de votre demande est dépassé, vous pouvez remplir le formulaire sur la page suivante pour nous en avvertir : [Délais de traitement](http://www.amb-canada.fr/eic/delais) (www.amb-canada.fr/eic/delais). Ce formulaire est à utiliser UNIQUEMENT dans ce cas de figure.

SECTION 3 : ENTREE AU CANADA

Assurances

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI), dans le cadre de son initiative *Expérience Internationale Canada* (EIC), exige que chaque participant ait, à son arrivée au Canada, une assurance couvrant les soins de santé et le rapatriement et ce, pour la durée totale de son permis.

Au Canada, le régime de protection sociale varie selon la province ou le territoire. Pour connaître vos droits, veuillez consulter la page suivante : [Informations pratiques \(www.amb-canada.fr/eic/infospratiques\)](http://www.amb-canada.fr/eic/infospratiques).

Le contrat que vous souscrirez devra vous couvrir pour :

- **la maladie, l'hospitalisation et le rapatriement ;**
- **le territoire canadien (Amérique du Nord, Canada/USA ou monde entier) ;**
et
- **la durée totale de votre permis au Canada.**

Il est fortement déconseillé de souscrire une assurance avant d'avoir reçu la lettre d'introduction.

Vous devez présenter votre preuve d'assurance maladie/hospitalisation/rapatriement à un agent au moment de votre arrivée au Canada.

Veuillez noter que l'Ambassade du Canada ne dispose pas d'informations sur les assurances.

Formalités au point d'entrée (à la douane)

Votre permis de travail vous sera remis au point d'entrée au Canada sur présentation des documents suivants :

- lettre d'introduction,
- passeport,
- preuve d'assurance, et
- attestation de fonds ou relevé de compte récent (moins de 3 mois).

Votre lettre d'introduction sera valide 12 mois à partir de sa date d'émission. Elle vous indiquera la date limite à laquelle vous pouvez vous présenter à un point d'entrée au Canada pour obtenir votre permis de travail.

Votre permis de travail sera valide 12 mois dès son obtention au point d'entrée. Ce permis est dit « ouvert », ce qui signifie qu'une fois au Canada, vous serez autorisé à changer de poste ou d'employeur librement à l'intérieur de ces 12 mois. (À noter : si vous recevez votre lettre d'introduction avant le 1^{er} janvier 2012, celle-ci sera valide du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Vous devrez donc présenter cette lettre à un point d'entrée au Canada entre ces dates.)

Nous vous rappelons que le permis de travail émis au point d'entrée ne pourra dépasser la durée de validité de votre passeport. Par conséquent, si vous souhaitez obtenir un permis de travail pour la durée maximale de 12 mois, lors de votre entrée au Canada vous devez vous assurer que votre passeport sera valide pour cette période plus un jour.

Avant de quitter le point d'entrée, vérifiez les informations sur votre permis de travail (ex. la date d'expiration du permis, etc.).

Vous pouvez entrer et sortir du Canada à votre gré pendant la validité de votre permis de travail.

Si vous prévoyez vous rendre dans un pays tiers, assurez-vous de remplir les conditions d'entrée du pays dans lequel vous souhaitez vous rendre.

Informations complémentaires

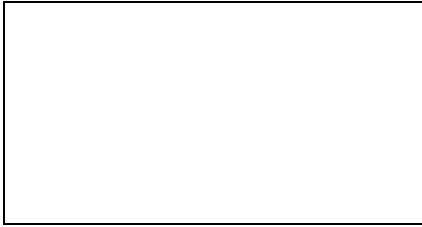
[Sur notre site web \(www.amb-canada.fr/eic\)](http://www.amb-canada.fr/eic), recherchez les icônes ci-dessous pour accéder à des explications supplémentaires ou pour obtenir davantage de renseignements vous permettant de mieux préparer votre séjour.



[Foire aux questions \(FAQ\)](#)



[Informations pratiques](#)



Coordonnées de la banque

Expérience Internationale Canada (EIC)
France

Vacances-Travail 2012

**ATTESTATION DE FONDS
CANDIDAT**

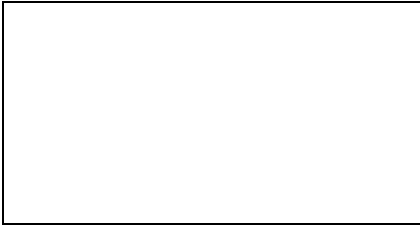
Nous, soussigné(e)s, _____, certifions à
ce jour que vous _____ (nom du candidat)
possédez un ou des comptes dans notre établissement et que ceux-ci présentent une
somme égale ou supérieure à 2 100€ ou 3 000\$CAD.

Fait à _____, le _____
(lieu) (date)

(signature)

Tampon de la banque

A défaut de l'original, une photocopie lisible pourrait être acceptée.



Coordonnées de la banque

Expérience Internationale Canada (EIC)
France

Vacances-Travail 2012

**ATTESTATION DE FONDS
TIERCE PERSONNE**

Nous, soussigné(e)s, _____, certifions à ce jour que vous, _____, (nom de la tierce personne), possédez un ou des comptes dans notre établissement et que vous avez la capacité financière d'assumer les frais de subsistance de 700€ ou 1 000\$CAD par mois pour les trois premiers mois du séjour au Canada de _____ (nom du candidat).

Ou

Nous, soussigné(e)s, _____, certifions à ce jour que vous, _____ (nom de la tierce personne), possédez un ou des comptes dans notre établissement et que vous nous avez ordonné de virer sur le compte de _____ (nom du candidat) 700€ ou 1 000\$CAD par mois pendant les trois premiers mois de son séjour au Canada.

Fait à _____, le _____
(lieu) (date)

(signature)

Tampon de la banque

A défaut de l'original, une photocopie lisible pourrait être acceptée.

LETTRE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e), _____, m'engage à assumer les
Nom complet de la tierce personne

frais de subsistances de 700€ or 1 000\$CAD par mois pour les trois (3) premiers mois du séjour

au Canada de _____.
Nom complet du candidat(e)

En plus de cette lettre, j'ai fourni les deux documents suivants :

- l' Attestation de fonds – Tierce personne** dûment remplie, signée, datée et tamponnée par ma banque

OU

- une **attestation de ma banque** signée, datée et tamponnée, reprenant les informations contenues dans l'**Attestation de fonds – Tierce personne**. L'attestation de ma banque inclut la mention « ...vous avez la capacité financière d'assumer les frais de subsistance de 700€ ou 1 000\$CAD par mois pour les trois (3) premiers mois du séjour au Canada de (nom du candidat) ».

ET

- une **photocopie d'une pièce d'identité portant ma signature**, telle que ma carte nationale d'identité valide ou des pages d'identification de mon passeport valide. La signature sur ce document correspond à ma signature ci-dessous.

Fait à _____, le _____
Ville Date

Signature de la tierce personne
Cette signature doit correspondre à celle qui apparait sur votre pièce d'identité.

Formulaire de déclaration médicale

Déterminez si vous devez passer un examen médical

Vous devez passer un examen médical si :

- vous avez résidé ou séjourné pendant au moins six mois consécutifs dans un pays/territoire désigné (<http://www.cic.gc.ca/francais/information/medicaux/pays-designes.asp>) au cours de l'année précédant immédiatement votre date d'entrée au Canada, et ce, même si vous êtes citoyen d'un pays dispensé de l'obligation de visa pour entrer au Canada ;

ou

- vous vous préparez à occuper un emploi dans lequel la protection de la santé publique est essentielle; veuillez consulter la liste ci-dessous pour plus d'information.

Emplois pour lesquels vous devrez passer un examen médical

Selon l'emploi que vous vous préparez à occuper au Canada en tant que travailleur étranger temporaire, vous pourriez devoir passer un examen médical. La liste ci-dessous donne en exemple quelques professions ou métiers exigeant l'examen. **La liste est non exhaustive.**

1. Les professions qui vous amènent à être en contact étroit (pendant plus de trois heures par jour ou avec risque d'échange de liquides organiques) avec des personnes, notamment :
 - les travailleurs dans le domaine des services de santé
 - les travailleurs de laboratoires cliniques
 - les préposés aux patients dans les foyers de soins infirmiers et les établissements de soins gériatriques
 - les étudiants en médecine admis au Canada pour étudier à l'université
 - les médecins qui font des remplacements à court terme
 - les enseignants d'écoles primaires ou secondaires ou autres instituteurs qui enseignent à de jeunes enfants
 - les domestiques
 - les travailleurs qui donnent des soins à domicile à des enfants, à des personnes âgées ou à des personnes handicapées
 - les employés de garderie
2. Les travailleurs agricoles d'un [pays/territoire désigné](#).

Planifiez votre examen médical

Si vous devez passer un examen médical, le Service Visas et Immigration (SVI) vous fournira des directives et un formulaire sur lesquels figurera votre numéro de dossier avant que vous vous présentiez chez un médecin désigné.

Votre médecin ne peut pas effectuer l'examen. Vous devez consulter un médecin dont le nom figure sur la liste des médecins désignés par le Canada : <http://www.cic.gc.ca/dmp-md/medecins.aspx>

Est-ce que vous devez passer un examen médical?

- Oui, envoyez-moi des directives et un formulaire
- Non, je ne crois pas devoir passer un examen médical mais je reconnais que cette décision appartient à l'agent qui étudiera ma demande.



LISTE DE CONTROLE

Expérience Internationale Canada (EIC) France

Vacances-Travail 2012

Liste des documents obligatoires, dans l'ordre suivant :

- Attestation de téléchargement**
- Liste de contrôle**
- Formulaire de demande de permis de travail présenté à l'extérieur du Canada (IMM 1295) de 5 pages dûment rempli, signé et daté avec :**
 - 2 photos d'identité**
 - Formulaire « Informations sur la famille (IMM 5645) » de 2 pages dûment rempli, signé et daté**
 - Autre(s) formulaire(s) CIC dûment rempli, signé et daté, le cas échéant**
 - Photocopie des pages d'identification de votre passeport**
 - « Attestation de fonds – Candidat » (ou un document équivalent de votre banque)**

Ou si une tierce personne vous prend en charge, inclure les **trois (3)** documents suivants :

 - **« Attestation de fonds – Tierce personne » (ou un document équivalent de votre banque)**
 - **Lettre d'engagement**
 - **Photocopie d'une pièce d'identité portant sa signature**
 - Curriculum vitae (CV) complet et à jour**
 - Formulaire de déclaration médicale**
- Formulaire EIC de 2 pages dûment rempli, signé et daté avec :**
 - Formulaire de déclaration dûment rempli, signé et daté**
 - Lettre de motivation**